



PREFET DE LA REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Autre

**signé par Pour le directeur de l'agence régionale de santé Provence Alpes Côte d'Azur
le 29 Mai 2012**

**Le Préfet de la Région Provence- Alpes- Côte d'Azur
Agence Régionale de Santé (ARS)
Direction Patients, Offre de soins, Autonomie**

Lettre notification - renouvellement de
l'autorisation d'activité de soins de
"Réanimation", selon la modalité suivante : 1°
- réanimation adulte (R 6123-36 et 37 CSP) ;
dans une unité de réanimation médico-
chirurgicale au sein du C.H.I.C.A.S. / Centre
hospitalier de Gap - 05007

Service émetteur : ARS/POSA/Cellule « gestion des autorisations »

Merci de rappeler impérativement la référence de ce courrier

Affaire suivie par : Cellule Autorisation -Direction POSA

Téléphone : 0 820 580 820
Fax : 04 13 55 80 40

Marseille le
Objet :

29 MAI 2012

Renouv. Réa

Le directeur général
de l'Agence régionale de santé

à

Monsieur le directeur
CHICAS
Site de Gap
1, place Auguste Muret
05 007 GAP CEDEX

Monsieur le directeur,

Par dépôt d'un dossier d'évaluation le reconnu complet le 16 mai 2012, vous avez sollicité le renouvellement de l'autorisation d'activité de soins de "Réanimation", selon la modalité suivante : **1° - Réanimation adulte (R 6123-36 et 37 CSP) ;**

dans une unité de réanimation médico-chirurgicale au sein de votre établissement. Cette activité de soin a fait l'objet d'une autorisation en date du 25 juillet 2007 et d'une visite de conformité le 21 mai 2008.

Ce renouvellement doit permettre de mettre en œuvre les orientations du SROS - PRS visant à la réorganisation sur Gap de l'activité des réanimations de Gap et de Briançon avec une réorientation progressive de la réanimation de Briançon vers une activité de surveillance continue plus importante.

Le renouvellement de cette autorisation prendra effet à compter du 22 mai 2013 pour une durée de cinq ans.

Je vous rappelle que conformément à l'article L 6122-10, il vous appartiendra de déposer un dossier d'évaluation 14 mois avant la date d'échéance de votre autorisation.

Veillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur général
de l'Agence régionale de santé,
La directrice « Patients, Offre de soins,
Autonomie »

Martine RIFFARD-VOILQUE

Copie : Délégation territoriale

- référent thématique siège
- instructeur
- responsable du service gouvernance et contractualisation
- responsable du service régulation financière
- responsable FINESS
- Sécurité sociale : CARSAT, BREX, CPAM